

550488-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' konsulenza dwar ir-reklamar – PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR L'EPA NICE ECOVALLEE

OJ S 152/2026 10/08/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Email: marches@epa-plaineduvar.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Faċilitajiet ta' akkomodazzjoni u tal-komunità

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR L'EPA NICE ECOVALLEE

Deskrizzjoni: La consultation a pour objet la passation des accords-cadres pour les " PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR L'EPA NICE ECOVALLEE ". Les accords-cadres seront exécutés par des bons de commande. La présente consultation est allotie comme suit, chaque lot est constitutif d'un accord-cadre distinct : - Lot n°1 : PRESTATIONS DE CONSEIL EN COMMUNICATION, IDENTITÉ VISUELLE, CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION ET GESTION DU SITE INTERNET - Lot n°2 : CONSEIL EN STRATÉGIE DE COMMUNICATION ÉDITORIALE ET DE CONTENUS - RELATIONS PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX Le titulaire du lot n°1 accompagnera l'EPA dans la définition, la conception et la déclinaison des dispositifs de communication permettant de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du projet Nice Écovallée auprès de ses différents publics. À ce titre, il accompagnera l'EPA dans la gestion de l'identité de marque " Nice Écovallée ". Son périmètre couvre notamment l'identité visuelle, le design de l'information, les dispositifs de communication print, vidéo ou numériques et la gestion du site internet. Ainsi, le lot n°1 comporte quatre types de missions : - Mission 1 : CONSEIL EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - Mission 2 : CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION - Mission 3 : GESTION DU SITE INTERNET - Mission 4 : PRESTATIONS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION GLOBALE Le titulaire du lot n°2 interviendra comme conseil en communication éditoriale et de contenus, relations presse et réseaux sociaux. Il accompagnera l'EPA dans la définition et la déclinaison des dispositifs permettant de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du projet Écovallée auprès des différents publics. Son périmètre couvre notamment la définition de la ligne éditoriale, la rédaction d'éléments de langage et de messages clés, la réflexion stratégique, la veille, le suivi et l'analyse médiatique, pour renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du projet Écovallée. Ainsi, le lot n°2 comporte également quatre types de missions : - Mission 1 : CONSEIL ET STRATÉGIE - Mission 2 : RELATIONS PRESSE - Mission 3 : ACCOMPAGNEMENT ET APPUI À LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX - Mission 4 : PRESTATIONS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION GLOBALE

Identifikatur tal-proċedura: 9336d21a-08bb-4aa3-ade0-837eb9454ac1

Identifikatur intern: AOO - AMO Com

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: Ie

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizzi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 79341100 Servizzi ta' konsulenza dwar ir-reklamar

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 79822500 Servizzi tad-disinn grafiku, 92400000 Servizzi ta' l-aġenzija ta' l-aħbarijiet

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les prestations seront à exécuter sur les lieux d'exécutions précisés au sein de chaque bon de commande, pour certaines, dans le périmètre de l'opération d'intérêt national dans le Département des Alpes-Maritimes (06) et pour d'autres, dans les locaux du titulaire, ou au siège de l'EPA, sous forme de réunions en présentiel, ou en visioconférence notamment.

2.1.3. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 581 120,00 EUR

Valur massimu tal-ftehim qafas: 700 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Bażi legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 2

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Dokument tal-Akkwist

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Lot n°1 : PRESTATIONS DE CONSEIL EN COMMUNICATION, IDENTITÉ VISUELLE, CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION ET GESTION DU SITE INTERNET

Deskrizzjoni: La consultation a pour objet la passation des accords-cadres pour les " PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR L'EPA NICE ECOVALLEE ". Les accords-cadres seront exécutés par des bons de commande. L'accord-cadre du lot n°1 est sans montant minimum, il est encadré par un montant maximum de 400 000 euros HT. L'estimation (du DQE) est de 350 680 euros HT. La présente consultation est allotie comme suit, chaque lot est constitutif d'un accord-cadre distinct : - Lot n°1 : PRESTATIONS DE CONSEIL EN COMMUNICATION, IDENTITÉ VISUELLE, CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION ET GESTION DU SITE INTERNET - Lot n°2 : CONSEIL EN STRATÉGIE DE COMMUNICATION ÉDITORIALE ET DE CONTENUS - RELATIONS PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX Le titulaire du lot n°1 accompagnera l'EPA dans la définition, la conception et la déclinaison des dispositifs de communication permettant de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation

du projet Nice Écovallée auprès de ses différents publics. À ce titre, il accompagnera l'EPA dans la gestion de l'identité de marque " Nice Écovallée ". Son périmètre couvre notamment l'identité visuelle, le design de l'information, les dispositifs de communication print, vidéo ou numériques et la gestion du site internet. Ainsi, le lot n°1 comporte quatre types de missions : - Mission 1 : CONSEIL EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - Mission 2 : CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION - Mission 3 : GESTION DU SITE INTERNET - Mission 4 : PRESTATIONS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION GLOBALE
Identifikatur intern: AOO - AMO Com - lot 1

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 79341100 Servizi ta' konsulenza dwar ir-reklamar

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 79822500 Servizi tad-disinn grafiku, 92400000 Servizi ta' l-aġenzija ta' l-aħbarijiet

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Chaque accord-cadre est reconductible. Il ne fait pas l'objet d'un découpage en tranche.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: Nice

Kodiċi postali: 06200

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les prestations seront à exécuter sur les lieux d'exécutions précisés au sein de chaque bon de commande, pour certaines, dans le périmètre de l'opération d'intérêt national dans le Département des Alpes-Maritimes (06) et pour d'autres, dans les locaux du titulaire, ou au siège de l'EPA, sous forme de réunions en présentiel, ou en visioconférence notamment.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 4 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 3

Informazzjoni oħra dwar it-tiġdid: Chaque accord-cadre est passé pour une durée d'un (1) an à compter de la date de notification, reconductible trois (3) fois an (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans (toutes reconductions comprises). La reconduction est tacite. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 350 680,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Dan huwa akkwist rikorrenti

Deskrizzjoni: Un nouvel accord-cadre sera probablement passé dans 4 ans à l'expiration de l'accord-cadre objet de la présente procédure

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt:

Rekwiziti tal-offerta

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubblici (GPA): iva Informazzjoni addizzjonali: Le "nombre maximal de participants" (rubrique 5.1.15) à l'exécution de l'accord-cadre est de 1 car il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire. Il y aura un seul titulaire de l'accord-cadre. En rubrique 2.1.3 il est fait mention dans la partie "Valeur maximale de l'accord cadre" de la somme du montant maximum des deux accords-cadres soit 400000 + 300000 = 700000. Dans la partie "Valeur estimée hors TVA" il est fait mention de la somme de l'estimation du lot 1 et celle du lot 2 soit 350680 + 230440 = 581120. Le montant maximum du lot 1 est de 400000 euros HT et son estimation de 350680 euros HT.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Dokument tal-Akkwist

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Isem: Valeur technique et méthodologique (pondération : 70 %)

Deskrizzjoni: Ces éléments seront appréciés sur la base des informations fournies dans le mémoire technique et méthodologique établi par le candidat. L'absence de remise du mémoire technique et méthodologique rendra l'offre irrégulière, non régularisable. La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/Pour chaque offre, une note initiale N_i sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Compréhension des enjeux propres de l'EPA dans le périmètre du lot concerné (note : 35/100 points) L'EPA analysera la capacité du candidat à démontrer sa compréhension du contexte, des missions et des enjeux propres à l'établissement, notamment dans le cadre des projets d'aménagement portés par Nice Écovallée. Seront valorisés les développements du mémoire technique et méthodologique spécifiquement adaptés aux besoins de l'établissement, à son identité institutionnelle, à sa stratégie de communication et au contexte territorial de l'Opération d'Intérêt National, et non transposables à tout autre acheteur public. Le candidat devra ainsi démontrer sa bonne compréhension des enjeux de communication de l'EPA dans le périmètre du lot concerné, de son rôle d'aménageur public, des objectifs de valorisation des projets, d'information des différents publics et d'accompagnement des opérations d'aménagement, ainsi que des spécificités du territoire, des partenaires institutionnels et des publics auxquels s'adressent les actions de communication. - Sous-critère n°2 : Qualité des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission et processus de pilotage (note : 30/100 points) L'EPA évaluera la qualité des moyens humains, matériels et techniques mobilisés pour la réalisation des missions objet du lot concerné. L'EPA analysera la composition de l'équipe dédiée à la mission, la qualité et la pertinence des profils proposés, leur expertise et leur expérience dans les domaines du lot concerné ainsi que l'organisation des moyens humains et matériels affectés à la mission. Seront notamment appréciées la répartition claire des rôles et responsabilités au sein de l'équipe, la désignation d'un interlocuteur référent de l'EPA et d'un suppléant. Sera évaluée la présence d'un organigramme clair et pertinent avec les missions et des responsabilités de chaque membre ainsi que les modalités de coordination interne. La présentation des processus de pilotage devra être claire et pertinente pour l'exécution de l'accord-cadre concerné. Enfin, l'EPA évaluera les moyens matériels et techniques mobilisés pour la réalisation de l'accord-cadre, notamment les outils de gestion de projet, de création graphique, de suivi des prestations, les solutions collaboratives ainsi que les moyens mis en oeuvre pour assurer la qualité, la réactivité et la continuité des missions. - Sous-critère n°3 : Qualité de la proposition méthodologique pour la réalisation de la mission (note : 20/100 points) L'EPA évaluera la pertinence, la clarté et la cohérence de la proposition

méthodologique au regard des enjeux et exigences du CCTP, et ce pour l'ensemble des différentes typologies de missions pour le lot concerné. La méthode proposée devra être efficace et permettre une bonne exécution de l'ensemble des prestations, y compris la sécurité du site internet et des outils numérique, en respectant les délais. L'EPA vérifiera que la méthode prévoit notamment la mise en place de points réguliers de suivi avec le pouvoir adjudicateur, formalisant une réelle implication dans le pilotage des missions, l'ajustement des actions si nécessaire, et le maintien d'une communication fluide et transparente tout au long de la collaboration. - Sous-critère n°4 : Mesures mises en oeuvre pour limiter l'impact environnemental de la mission (note : 15/100 points) L'acheteur évaluera les méthodes et processus mis en oeuvre par le candidat pour limiter l'impact environnemental de son activité dans le cadre de l'exécution de la mission, notamment en ce qui concerne son organisation quotidienne, les moyens matériels et informatiques mobilisés pour le suivi et le pilotage des prestations, les modalités de déplacement sur le territoire de Nice Écovallée, ainsi que les pratiques d'éco-conception retenues pour la réalisation des supports de communication, la limitation des impressions, la dématérialisation des échanges et le recours à des outils numériques responsables. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " Valeur technique et méthodologique au regard du cadre de réponse technique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = $100 \times (Ni/Nmax)$ Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées. Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 70 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Kategorija tal-kriterju tal-ġhoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġhoti: 70

Kriterju:

Tip: Prezz

Isem: Critère n°2 : Prix (pondération : 30 %)

Deskrizzjoni: Ces éléments seront appréciés à partir du montant total en euros HT du DQE. La note sera calculée sur une base de 100 points : Note attribuée = $100 \times (O / On)$ Dans laquelle : O = Offre " DQE " la moins-disante On = Offre " DQE " à noter Cette note sera pondérée à 30 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Kategorija tal-kriterju tal-ġhoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġhoti: 30

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25559_1173211.html

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Informazzjoni dwar il-ftuħ pubbliku:

Data tal-ftuħ: 30/09/2026 14:30:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Post: Siège de l'EPA à Nice (06)

Informazzjoni addizzjonali: La date et l'heure d'ouverture sont indicatives.

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: iva

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Le Tribunal administratif de Nice

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: A exercer avant la signature du contrat : -Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 9 du règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : -31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; -6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence " Département de Tarn et Garonne " (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ". Cette condition de publicité peut être remplie " notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ". Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure -Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Le Tribunal administratif de Nice

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: Lot n°2 : CONSEIL EN STRATÉGIE DE COMMUNICATION ÉDITORIALE ET DE CONTENUS - RELATIONS PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Deskrizzjoni: La consultation a pour objet la passation des accords-cadres pour les " PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR L'EPA NICE ECOVALLEE ". Les accords-cadres seront exécutés par des bons de commande. L'accord-cadre du lot n°2 est sans

montant minimum, il est encadré par un montant maximum de 300 000 euros HT. L'estimation (du DQE) est de 230 440 euros HT. La présente consultation est allotie comme suit, chaque lot est constitutif d'un accord-cadre distinct : - Lot n°1 : PRESTATIONS DE CONSEIL EN COMMUNICATION, IDENTITÉ VISUELLE, CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION ET GESTION DU SITE INTERNET - Lot n°2 : CONSEIL EN STRATÉGIE DE COMMUNICATION ÉDITORIALE ET DE CONTENUS - RELATIONS PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX Le titulaire du lot n°2 interviendra comme conseil en communication éditoriale et de contenus, relations presse et réseaux sociaux. Il accompagnera l'EPA dans la définition et la déclinaison des dispositifs permettant de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du projet Écovallée auprès des différents publics. Son périmètre couvre notamment la définition de la ligne éditoriale, la rédaction d'éléments de langage et de messages clés, la réflexion stratégique, la veille, le suivi et l'analyse médiatique, pour renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du projet Écovallée. Ainsi, le lot n°2 comporte également quatre types de missions : - Mission 1 : CONSEIL ET STRATÉGIE - Mission 2 : RELATIONS PRESSE - Mission 3 : ACCOMPAGNEMENT ET APPUI À LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX - Mission 4 : PRESTATIONS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION GLOBALE
Identifikatur intern: AOO - AMO Com - lot 2

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 79341100 Servizi ta' konsulenza dwar ir-reklamar

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 79822500 Servizi tad-disinn grafiku, 92400000 Servizi ta' l-aġenzija ta' l-aħbarijiet

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Chaque accord-cadre est reconductible. Il ne fait pas l'objet d'un découpage en tranche.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: nice

Kodiċi postali: 06200

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les prestations seront à exécuter sur les lieux d'exécutions précisés au sein de chaque bon de commande, pour certaines, dans le périmètre de l'opération d'intérêt national dans le Département des Alpes-Maritimes (06) et pour d'autres, dans les locaux du titulaire, ou au siège de l'EPA, sous forme de réunions en présentiel, ou en visioconférence notamment.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 4 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 3

Informazzjoni oħra dwar it-tiġdid: Chaque accord-cadre est passé pour une durée d'un (1) an à compter de la date de notification, reconductible trois (3) fois an (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans (toutes reconductions comprises). La reconduction est tacite. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 230 440,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Dan huwa akkwist rikorrenti

Deskrizzjoni: Un nouvel accord-cadre sera probablement passé dans 4 ans à l'expiration de l'accord-cadre objet de la présente procédure

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt:

Rekwizit tal-offerta

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: Le "nombre maximal de participants" (rubrique 5.1.15) à l'exécution de l'accord-cadre est de 1 car il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire. Il y aura un seul titulaire de l'accord-cadre. En rubrique 2.1.3 il est fait mention dans la partie "Valeur maximale de l'accord cadre" de la somme du montant maximum des deux accords-cadres soit 400000 + 300000 = 700000. Dans la partie "Valeur estimée hors TVA" il est fait mention de la somme de l'estimation du lot 1 et celle du lot 2 soit 350680 + 230440 = 581120. Le montant maximum du lot 2 est de 300000 euros HT et son estimation de 230440 euros HT.

5.1.9. Kriterji tal-ġhażla

Sors tal-kriterji ta' ġhażla: Dokument tal-Akkwist

5.1.10. Kriterji tal-ġhoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Isem: Valeur technique et méthodologique (pondération : 70 %)

Deskrizzjoni: Ces éléments seront appréciés sur la base des informations fournies dans le mémoire technique et méthodologique établi par le candidat. L'absence de remise du mémoire technique et méthodologique rendra l'offre irrégulière, non régularisable. La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Compréhension des enjeux propres de l'EPA dans le périmètre du lot concerné (note : 35/100 points) L'EPA analysera la capacité du candidat à démontrer sa compréhension du contexte, des missions et des enjeux propres à l'établissement, notamment dans le cadre des projets d'aménagement portés par Nice Écovallée. Seront valorisés les développements du mémoire technique et méthodologique spécifiquement adaptés aux besoins de l'établissement, à son identité institutionnelle, à sa stratégie de communication et au contexte territorial de l'Opération d'Intérêt National, et non transposables à tout autre acheteur public. Le candidat devra ainsi démontrer sa bonne compréhension des enjeux de communication de l'EPA dans le périmètre du lot concerné, de son rôle d'aménageur public, des objectifs de valorisation des projets, d'information des différents publics et d'accompagnement des opérations d'aménagement, ainsi que des spécificités du territoire, des partenaires institutionnels et des publics auxquels s'adressent les actions de communication. - Sous-critère n°2 : Qualité des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission et processus de pilotage (note : 30/100 points) L'EPA évaluera la qualité des moyens humains, matériels et techniques mobilisés pour la réalisation des missions objet du lot concerné. L'EPA analysera la composition de l'équipe dédiée à la mission, la qualité et la pertinence des profils proposés, leur expertise et leur expérience dans les domaines du lot concerné ainsi que l'organisation des moyens humains et matériels affectés à la mission. Seront notamment appréciées la répartition claire des rôles et responsabilités au sein de l'équipe, la désignation d'un interlocuteur référent de l'EPA et d'un

suppléant. Sera évaluée la présence d'un organigramme clair et pertinent avec les missions et des responsabilités de chaque membre ainsi que les modalités de coordination interne. La présentation des processus de pilotage devra être claire et pertinente pour l'exécution de l'accord-cadre concerné. Enfin, l'EPA évaluera les moyens matériels et techniques mobilisés pour la réalisation de l'accord-cadre, notamment les outils de gestion de projet, de création graphique, de suivi des prestations, les solutions collaboratives ainsi que les moyens mis en oeuvre pour assurer la qualité, la réactivité et la continuité des missions. - Sous-critère n°3 : Qualité de la proposition méthodologique pour la réalisation de la mission (note : 20/100 points) L'EPA évaluera la pertinence, la clarté et la cohérence de la proposition méthodologique au regard des enjeux et exigences du CCTP, et ce pour l'ensemble des différentes typologies de missions pour le lot concerné. La méthode proposée devra être efficace et permettre une bonne exécution de l'ensemble des prestations, y compris la sécurité du site internet et des outils numérique, en respectant les délais. L'EPA vérifiera que la méthode prévoit notamment la mise en place de points réguliers de suivi avec le pouvoir adjudicateur, formalisant une réelle implication dans le pilotage des missions, l'ajustement des actions si nécessaire, et le maintien d'une communication fluide et transparente tout au long de la collaboration. - Sous-critère n°4 : Mesures mises en oeuvre pour limiter l'impact environnemental de la mission (note : 15/100 points) L'acheteur évaluera les méthodes et processus mis en oeuvre par le candidat pour limiter l'impact environnemental de son activité dans le cadre de l'exécution de la mission, notamment en ce qui concerne son organisation quotidienne, les moyens matériels et informatiques mobilisés pour le suivi et le pilotage des prestations, les modalités de déplacement sur le territoire de Nice Écovallée, ainsi que les pratiques d'éco-conception retenues pour la réalisation des supports de communication, la limitation des impressions, la dématérialisation des échanges et le recours à des outils numériques responsables. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " Valeur technique et méthodologique au regard du cadre de réponse technique " sera calculée, selon la formule suivante : $\text{Note attribuée à ce critère} = 100 \times (Ni / N_{\max})$ Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées. Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 70 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Kategorija tal-kriterju tal-ghoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ghoti: 70

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Ces éléments seront appréciés à partir du montant total en euros HT du DQE. La note sera calculée sur une base de 100 points : $\text{Note attribuée} = 100 \times (O / O_n)$ Dans laquelle : O = Offre " DQE " la moins-disante O_n = Offre " DQE " à noter Cette note sera pondérée à 30 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Kategorija tal-kriterju tal-ghoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ghoti: 30

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25559_1173211.html

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż
Katalogu elettroniku: Mhux permessa
Varjanti: Mhux permessa
L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa
Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant,
Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali
Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem
Informazzjoni dwar il-ftuħ pubbliku:
Data tal-ftuħ: 30/09/2026 14:30:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-
Ewropa Ċentrali
Post: Siège de l'EPA à Nice (06)
Informazzjoni addizzjonali: La date et l'heure d'ouverture sont indicatives.
Termini tal-kuntratt:
L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le
Fatturazzjoni elettronika: Permessa
Se tintuża l-ordni elettronika: le
Se jintuża l-pagament elettroniku: iva

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' partecipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Le Tribunal administratif de Nice

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: A exercer avant la signature du contrat : -Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 9 du règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : -31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; -6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence " Département de Tarn et Garonne " (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ". Cette condition de publicité peut être remplie " notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ". Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure -Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organizzazzjoni li ttiprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EPA
ECOVALLEE PLAINE DU VAR

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Numru tar-reġistrazzjoni: 50885888300012

Indirizz postali: 455, promenade des anglais

Belt: Nice

Kodiċi postali: 06205

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Email: marches@epa-plaineduvar.com

Telefown: +33 493217100

Indirizz tal-internet: <https://www.ecovallee-plaineduvar.fr/>

Profil tax-xerrej: <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Le Tribunal administratif de Nice

Numru tar-reġistrazzjoni: 170 600 050 00026

Indirizz postali: 18 AVENUE DES FLEURS

Belt: Nice

Kodiċi postali: 06000

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.tanice@juradm.fr

Telefown: 04 89 97 86 00

Indirizz tal-internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: DEMATIS

Numru tar-reġistrazzjoni: 45072478600030

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75015

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: contact@dematis.com

Telefown: +33 172365548

Indirizz tal-internet: www.dematis.com

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: e270134b-5527-4f40-9103-abfeb549656d - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 16

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 06/08/2026 17:00:05 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant,
Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli ufficjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 550488-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 152/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 10/08/2026